



## Critères d'admissibilités

**Mission :** Mon Chez Nous inc. est un organisme sans but lucratif œuvrant en Outaouais, qui offre et gère des logements avec support communautaire, accessibles financièrement et décents, pour personnes et familles fragilisées, autonomes, à faibles et modestes revenus, vivant une situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

### Le processus de référence à MCN

Vous pouvez nous faire parvenir votre demande de logement complétée par courriel à [logement@moncheznousinc.ca](mailto:logement@moncheznousinc.ca) ou par télécopieur au 819 669-2100. Par la suite, vous recevrez un accusé de réception et vous serez mis sur notre liste d'attente. Si un logement se libère, nous vous contacterons pour une entrevue de sélection. Au besoin, nous pouvons répondre à vos questions par téléphone au 819 669-6032 poste 203.

### IMMEUBLES POUR PERSONNE SEULE

#### Critères d'admissibilité généraux pour personne seule :

1. Être une personne seule, fragilisée, autonome et à faible revenu.
2. Être admissible au supplément au loyer.
  - Avoir habité au Québec 12 mois consécutifs au cours des deux dernières années.
  - Avoir ses derniers rapports d'impôts à jour et les relevés afférents.
  - Ne pas avoir de dettes envers l'Office municipal d'habitation (OMH).
  - Ne pas avoir de dossier à la Régie du logement (de préférence).
3. Présenter un état stable au niveau de la santé mentale et physique.
  - Avoir un suivi avec un intervenant externe (si nécessaire) et accepter que l'intervenant de MCN communique avec celui-ci en cas de besoin.
  - Prendre sa médication de façon responsable, et ce, à tous les jours.
4. Être autonome en logement.
  - Payer son loyer le 1<sup>er</sup> du mois, de préférence par prélèvement préautorisé (PPA).
  - Entretenir adéquatement son logement.
  - Faire son épicerie et préparer ses repas (exception : 18 rue Hamel - Habitations Benoît-Fortin).
  - Présenter une hygiène corporelle adéquate.
5. Être prêt à vivre une vie communautaire.
  - Participer aux rencontres des hébergés/locataires.
  - Respecter le contrat d'hébergement ou bail et règlement d'immeuble
6. Aucun animal n'est toléré.



## **SECTEUR HULL – APPARTEMENT UNE CHAMBRE À COUCHER**

### La Maison Gemma-Morissette (185 rue Laval)

Cet immeuble comprend 17 appartements d'une chambre à coucher, avec deux salles communautaires et une buanderie.

### Les Habitations du Ruisseau (75 rue Lois)

Cet immeuble comprend 6 appartements d'une chambre à coucher.

## **SECTEUR GATINEAU – APPARTEMENT UNE CHAMBRE À COUCHER**

### Les Habitations Marc-Bachand (267 rue de Malartic)

Cet immeuble comprend 9 appartements d'une chambre à coucher et un appartement de dépannage de 3 chambres à coucher et un accès à une salle communautaire et une buanderie.

### Projet Saines Habitudes de vie (808 boul. Maloney Est)

Cet immeuble comprend 30 appartements d'une chambre à coucher, dont trois accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec une salle communautaire et trois buanderies.

Critères supplémentaires :

- La personne doit s'inscrire dans une démarche de saines habitudes de vie et établir un plan d'action en collaboration avec l'intervenant.
- Participer aux rencontres obligatoires avec l'intervenant.

## **SECTEUR GATINEAU – MAISON DE CHAMBRES**

### Les Habitations Benoît-Fortin (18 rue Hamel)

Cet immeuble comprend 26 chambres accessible aux personnes à mobilité réduite par rampe d'accès et ascenseur, deux salons communautaires, une buanderie, deux salles de bain communes ainsi qu'une cafétéria. Chaque chambre dispose d'une douche et d'une toilette privée.

Critères supplémentaires :

- De préférence, avoir un suivi avec un professionnel du secteur de la santé et des services sociaux.
- Service de cafétéria obligatoire.

### Le Manoir du Moulin (167 rue de la Canipco)

Cet immeuble comprend 29 chambres, une buanderie, trois cuisines communes, sept salles de bain communes et une salle communautaire.



## IMMEUBLE POUR ÉTUDIANT

### Les Habitations Marc-Bachand (275 rue de Malartic)

Cet immeuble comprend 9 appartements d'une chambre, une salle communautaire, une buanderie et un appartement de 3 chambres à coucher.

Critères d'admissibilité pour étudiant :

1. Profil

- Vivre seul.
- Être âgé entre 18 et 30 ans.
- Être inscrit et fréquenter l'école à temps plein. Doit avoir un maximum de 10% d'absences.
- Participer aux rencontres obligatoires avec l'intervenant.

2. Être admissible au supplément au loyer.

- Avoir habité au Québec 12 mois consécutifs au cours des deux dernières années.
- Avoir ses derniers rapports d'impôts à jour et les relevés afférents.
- Ne pas avoir de dettes envers l'Office municipal d'habitation (OMH).
- Ne pas avoir de dossiers à la Régie du logement, de préférence.

3. Présenter un état stable au niveau de la santé mentale et physique

- Avoir un suivi avec un intervenant externe (si nécessaire) et accepter que l'intervenant de MCN communique avec celui-ci en cas de besoin.
- Prendre sa médication de façon responsable, et ce, à tous les jours.

4. Être autonome en logement

- Payer son loyer le 1er du mois, de préférence par prélèvement préautorisé (PPA).
- Entretien adéquat de son logement.
- Faire son épicerie et préparer ses repas.
- Présenter une hygiène corporelle adéquate.

5. Être prêt à vivre une vie communautaire

- Participer aux rencontres d'hébergés.
- Respecter le contrat d'hébergement et le règlement d'immeuble.

6. Aucun animal n'est toléré.



## IMMEUBLES POUR UNE FAMILLE

Critères d'admissibilité généraux pour une famille :

- Famille fragilisée et à faible revenu
- Avoir ses derniers rapports d'impôts à jour et les relevés afférents.
- De préférence, ne pas avoir de dettes ni de dossiers à la Régie du logement.
- Payer son loyer le 1<sup>er</sup> du mois, de préférence par PPA.
- Entretien adéquatement son logement.
- Aucun animal n'est toléré.

### Les appartements Maloney (846 Maloney Est)

Cet immeuble comprend 15 appartements de 2 ou de 3 chambres à coucher et un appartement d'une chambre à coucher pour personne à mobilité réduite.

### Habitations Unies-Vers-Toit (HUVT - 867 rue Notre-Dame) - Gestionnaire

Nous sommes gestionnaires de ce complexe. Il compte 65 logements de 2, 3 ou 4 chambres à coucher.



**Annexe 1 : Loyer – Juillet 2017**  
(Sujet à changement sans préavis)

Immeuble pour personne seule

- Logement subventionné : 25 % du revenu + les frais afférents

Les appartements Maloney (846 Maloney Est)

- Logement de 1 chambre à coucher : 542 \$
- Logement de 2 chambres à coucher : 617 \$
- Logement de 3 chambres à coucher : 710 \$

Habitations Unies-Vers-Toît (867 rue Notre-Dame) – Gestionnaire

- Logement de 2 chambres à coucher : 655 \$
- Logement de 3 chambres à coucher : 750 \$
- Logement de 4 chambres à coucher : 850 \$
- Maison en rangée : 753 \$